



**Nouveau contrat
Nouveau départ
pour un avenir plus vert**

SIGNATURE - VENDREDI 28 OCTOBRE 2022

GRDF
GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE

Sigeif

SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

Communiqué de presse

LE SIGEIF ET GRDF SIGNENT UN NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION DE DISTRIBUTION DE GAZ FONDÉ SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Paris, le 28/10/22

Le 28 octobre 2022, Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France) et Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF, ont signé un nouveau contrat de concession de distribution de gaz qui intègre un programme important de modernisation du réseau et des actions ambitieuses de transition énergétique pour un réseau qui acheminera 100 % de gaz verts en 2050.

Sécuriser la distribution et verdir le réseau de gaz

Le Sigeif, première concession de gaz de France et GRDF, gestionnaire du réseau public de distribution de gaz, ont élaboré ce nouveau contrat promouvant un réseau FASTE (fiable, attractif et sûr pour la transition énergétique). Il demeure **fiable** par une exploitation de qualité, pour les clients des 188 communes adhérentes du Sigeif (5,7 millions d'habitants), soit 11 % de la consommation nationale de gaz naturel (près de 1,2 million de consommateurs). Il est **attractif** avec l'intégration des énergies renouvelables comme les gaz verts et l'hydrogène. Il est toujours plus **sûr**, fruit d'une politique concertée de modernisation des ouvrages et d'une transition vers les smart gas grids.

Une gouvernance partagée des investissements

La mise en place d'un schéma directeur des investissements (SDI) ambitieux sur la durée du contrat qui est décliné en programmes pluriannuels de cinq ans, permet de renforcer la vision à long terme du patrimoine du Sigeif. 1,6 milliard d'euros d'investissement prévu sur 30 ans sera principalement consacré à la modernisation du réseau, à son adaptation aux gaz verts et à la qualité de service. Ce SDI nécessite une gouvernance partagée des programmes d'investissement, efficiente et opérationnelle pour le territoire.

(suite au verso)

Pour les communes sur lesquelles les travaux de modernisation du réseau de gaz sont programmés, une charte de travaux quinquennale et tripartite (Sigeif-commune-GRDF) optimisera les chantiers, afin de saisir les opportunités de coordination et limiter les nuisances pour les riverains.

Les gaz verts, clé de voûte du contrat

Le Sigeif et GRDF signent un contrat qui répond aux besoins de la transition énergétique. L'ambition partagée est d'arriver à un territoire francilien décarboné à 100 % avant 2050, en intégrant les gaz verts au cœur de la politique énergétique. La priorité de cet accord est le développement des gaz renouvelables produits en circuit court sur une région fortement urbanisée où les gisements de biométhane sont importants (boues des stations d'épuration, déchets alimentaires...). La création d'un fonds vert d'investissement est envisagée par le Sigeif, premier syndicat initiateur de ce type de projet. Son objectif : développer des programmes de production de biométhane et favoriser la mobilité BioGNV (terrestre et fluviale) en substitution des consommations fossiles. GRDF contribuera à soutenir ce fonds lorsqu'il sera créé.

Un plan d'action quinquennal pour la transition et la sobriété énergétique

L'enjeu de ce premier plan pluriannuel est le développement des usages du gaz vert qui représentera en 2030, 20 % des consommations de gaz. Le biométhane connaît à ce jour la plus forte croissance de toutes les énergies renouvelables en France. Elle est corrélée à une baisse volontaire des consommations unitaires de gaz, que ce contrat accompagne avec un programme de sobriété énergétique en direction des usagers. Il prévoit également un accompagnement pour rénover le patrimoine public (décret tertiaire), développer les usages du gaz en faveur de la neutralité carbone, et ainsi baisser les émissions de polluants. Dans une réglementation environnementale (RE2020) exigeante, cet accord expérimentera des solutions de gaz performantes et novatrices (chauffage hybrides des bâtiments).

Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF : « Ce nouveau contrat de concession traduit le renforcement des compétences des collectivités en matière de politique énergétique locale et à la manière dont les autorités concédantes souhaitent appréhender leur relation avec GRDF - plus de souplesse, de mise à disposition de données et une gouvernance repensée. La sécurité bien évidemment reste le socle du contrat, tout en mettant le réseau gazier au service de la transition écologique des territoires ».

Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif, maire de Chaville et membre honoraire du Parlement : « Grâce à ce nouveau contrat, le Sigeif, premier service public de distribution d'énergies de France, accélère le verdissement des réseaux de gaz de ses communes adhérentes. Je suis heureux que le Sigeif contribue à la décarbonation du territoire francilien et d'être à l'initiative du fonds vert d'investissement, levier de développement des énergies locales et renouvelables ».



SIGEIF - Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France - www.sigeif.fr - Twitter : @sigeif75

Le Sigeif, Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France est le plus grand syndicat d'énergie en France. Il fédère 189 collectivités (5,7 millions d'habitants) et assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de la distribution publique de l'énergie. Pionnier de la mobilité durable (BioGNV, électrique et hydrogène), il s'engage aussi dans la production de biogaz, notamment par méthanisation, et d'électricité verte (photovoltaïque). Il développe le premier réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques en Île-de-France (hors Paris). Par ailleurs, il coordonne un groupement d'achat de gaz et de services d'efficacité énergétique pour le compte de près de 500 membres.



GRDF - Gaz réseau distribution France

Actualité : www.act4gaz.grdf - Blog : <https://ensemble-grdfidf.fr>

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (204 239 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France

64 bis, rue de Monceau. 75008 Paris. Téléphone : +33 (0)1 44 13 92 44 - Télécopie : +33 (0)1 44 13 92 49

HAUTS-DE-SEINE • SEINE-SAINT-DENIS • VAL-DE-MARNE
• ESSONNE • YVELINES • VAL-D'OISE • SEINE-ET-MARNE

www.sigeif.fr



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE



Contact presse

SIGEIF

Laurence
Pellisson-Demoulin
+33 6 20 89 29 41
laurence.pellisson-demoulin@sigeif.fr